



# Cercle de silence du Bassin creillois

## 26 mai 2016

### 18h -> 19h devant la gare de Creil

---

Depuis janvier 2009, le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois,  
CE CERCLE DE SILENCE, ORGANISÉ AUSSI DANS PLUS DE 180 VILLES EN FRANCE, EXPRIME :

- Le refus des traitements inhumains et dégradants que subissent sur le territoire français des femmes, des hommes et des enfants du simple fait qu'ils n'arrivent pas à faire reconnaître leurs droits.
- Le soutien aux personnes exilées, déplacées, réfugiées et à ceux qui les accompagnent dans leurs démarches.
- Le devoir d'informer l'opinion publique et de donner des outils de réflexion pour que chacun puisse se faire une opinion.

---

#### NOUS CONDAMNONS FERMEMENT :

- Les contrôles d'identité au faciès.
- Les expulsions détruisant les liens familiaux.
- La rétention dans des lieux d'enfermement.
- L'utilisation des test osseux.
- Le non respect des engagements de la France signataire des conventions internationales (Droits de l'Enfant, Convention de Genève).

---

#### VOUS POUVEZ VOUS JOINDRE À NOUS NE SERAIT-CE QUE QUELQUES MINUTES

---

---

***Dans le Bassin creillois, de nombreux migrants isolés ou en famille ont besoin de notre aide et de notre soutien moral, matériel, administratif...***

*En particulier des jeunes, par exemple :*

- O. Nigérien dont l'autorisation provisoire de séjour lui permet de suivre son année de 1<sup>ère</sup> en bac Pro mais ne lui permettrait pas de suivre la terminale pour obtenir son diplôme.
- A. Excellent élève de 1<sup>ère</sup> bac pro qui a pu obtenir une autorisation provisoire de séjour nécessaire pour suivre un stage mais qui a reçu depuis une Obligation de quitter le territoire français.
- M. qui, pour ses 18 ans, n'a pas obtenu de contrat jeune majeur de l'Ase qui l'avait en charge mais a reçu une Oqtf, que le tribunal administratif a annulé. Actuellement en cours de formation, pourra-t-il la terminer ?
- K., muni d'un récépissé, attend depuis novembre sa convocation à l'OFII nécessaire pour sa carte d'un an promise pour juin. Étant en formation en alternance, s'il n'a pas cette carte en juillet, il risque des difficultés avec son patron de stage et son centre de formation.

## Une école, un toit, des papiers !

**« Solidarité sans papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois », association à l'initiative du Cercle de silence du Bassin creillois, assure chaque semaine des permanences pour soutenir et accompagner des personnes dans leurs démarches et leurs luttes en vue d'obtenir un titre de séjour.**

Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, Esplanade de la fraternité à Creil – 03 44 24 54 64 / Réunions ouvertes de l'association une fois par mois ; adhésion 5 € ; contactez-nous. [cercle.silence.creil@gmail.com](mailto:cercle.silence.creil@gmail.com) ; [@sanspapiercreil](https://www.sanspapiercreil.fr) ; <http://www.solidaritesanspapiers.blogspot.fr>

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique